



Prestation compensatoire jamais versée, y a t'il un délai maximum?

Par **Plusse**, le **21/12/2022** à **21:03**

Mon ex mari ne m'a jamais versé la prestation compensatoire à laquelle il a été condamné en 2002

Y à t'il une date butoir?

puis-je maintenant la réclamer 20 ans après ?

Par **Marck.ESP**, le **21/12/2022** à **21:11**

Bonjour

S'il s'agit d'une p.c en rente, la prescription fait que vous ne pouvez réclamer que 5 ans avant votre demande. S'il est question d'un capital payable en une fois, vous ne disposiez que de 10 ans.

Par **Plusse**, le **21/12/2022** à **21:16**

Merci beaucoup pour votre réponse rapide.

Pour ne pas faire d'histoire, surtout vis à vis de mes garçons, je n'ai pas voulu le remettre au tribunal ou dans les avocats. Maintenant il est décédé.